



## PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE

DU MARDI 12 FEVRIER 2019

**Présents :** Mmes DUREUIL-BOULLIER, MILLAN - MM LAIGNEL, BÉNARD, DELAFOSSE, DUCLOS, LANDREIN, POINTE

**Pouvoirs :** M GUIVARC'H donne pouvoir à M LAIGNEL  
Mme BOURDELLÈS donne pouvoir à M DUCLOS  
M BRIBET donne pouvoir à M DELAFOSSE  
M LE GRAND donne pouvoir à Mme DUREUIL-BOULLIER  
Mme LOPEZ donne pouvoir à Mme MILLAN  
Mme VALLÉRIE donne pouvoir à M BÉNARD

**Absent excusé :** M LE TIRANT

**Secrétaire de séance :** Mme Céline DUREUIL-BOULLIER

La séance s'ouvre à 21h00

Adoption du procès-verbal du conseil municipal du mardi 15 janvier 2019 à l'unanimité. Rajout « euros » fin de page n° 2 soit 1500 euros.

1 délibération supplémentaire non prévue à l'ordre du jour du 12 février 2019, adoptée à l'unanimité des présents : travaux de changement du faux plafond.

### **DELIBERATIONS**

**1. Travaux non prévus au marché de rénovation de la salle : descente des équipements électriques pour pose faux plafond**

Suite aux travaux de changement du faux plafond, les éclairages sont à descendre de niveaux. L'entreprise INSTAL-ELEC propose un devis d'un montant de 527.40 €HT. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, retient le devis de l'entreprise INSTAL-ELEC d'un montant de 527.40 €HT.

Vote : adopté à l'unanimité des présents.

**2. Fourniture placard salle de rangement**

Un projet de placard bois pour du rangement dans la salle vestiaire sur mesure (environ 7 mètres de long sur 2.40 mètres de haut) avec portes et étagères. L'entreprise MBHN propose un devis d'un montant de 4.452 €HT. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, retient le devis de l'entreprise MBHN d'un montant de 4.452 €HT.

Vote : adopté à l'unanimité des présents.

**3. Réalisation d'un caniveau chemin des Fresnes pour raccordement aux réseaux**

Suite aux travaux d'aménagement du cœur de bourg, le réseau caniveau avait été endommagé. Des travaux pour remettre en état ce réseau s'avèrent nécessaire. L'entreprise L.T.B. propose un devis d'un montant de 3.680 €HT. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, retient le devis de l'entreprise L.T.B. d'un montant de 3.680 €HT.

Vote : adopté à l'unanimité des présents.

#### **4. Tableau des effectifs du personnel**

Monsieur Le Maire expose qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer la liste des emplois communaux à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services communaux. Les effectifs suivants sont répertoriés :

##### Filière administrative :

- adjoint administratif principal 2<sup>nd</sup>e classe : 1 agent non titulaire
- adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe : 1 agent titulaire
- adjoint administratif : 1 agent non titulaire de droit privé

##### Filière technique :

- adjoint technique : 1 agent technique titulaire
- adjoint technique : 1 agent technique non titulaire
- adjoint technique principal de 2<sup>nd</sup>e classe : 2 agents titulaires
- adjoint technique principal de 1<sup>ère</sup> classe : 1 agent titulaire
- adjoint technique de 2<sup>nd</sup>e classe : 1 agent titulaire en disponibilité

##### Filière médico-sociale

- ATSEM de 1<sup>ère</sup> classe : 1 agent titulaire
- ATSEM principal de 2<sup>nd</sup>e classe : 1 agent titulaire

Vote : adopté à l'unanimité des présents

#### **5. Délibération supplémentaire non prévue à l'ordre du jour du 12 février 2019, adoptée à l'unanimité des présents : travaux de changement du faux plafond.**

Suite à la rénovation de la salle polyvalente, le changement de dalles du faux plafond est à prévoir pour une meilleure harmonie. L'entreprise GERAULT propose un devis d'un montant de 3.570 €HT. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, retient le devis de l'entreprise GERAULT d'un montant de de 3.570 €HT.

Vote : adopté à l'unanimité des présents

#### **Urbanisme**

- |                                   |   |
|-----------------------------------|---|
| Dépôt de certificat d'urbanisme : | La Fontaine A81<br>La Fraternité – A537<br>20 impasse des Crêtes – AB26 |
| Dépôt de déclaration préalable :  | 5 chemin des Fresnes – division en vue de construire                    |
| Dépôt de permis de construire :   | Pré d'Oisy, lot n°10 – modification maison individuelle                 |

#### **Informations**

Réunion préparation du budget : 26 février à 20h30

Réunion travail sur la fibre : 27 février à 20h00

Réunion bilan avocate/conseil par rapport à la carrière. Date à préciser

Vote budget : 9 avril à 18h00

Elections européennes : dimanche 26 mai

**Gaz** : les travaux avancent. Des demandes de nouveaux raccordements sont faites.

Une question est posée sur la facturation de la garderie suite à des questions de parents : y-a-t-il eu des changements dans les modalités de facturation ? La réponse est non, aucun changement n'a été effectué dans cette facturation.

Séance levée à 22h10

Le prochain conseil aura lieu le 5 ou 12 mars 2019.

**La secrétaire de séance**  
**Céline DUREUIL-BOULLIER**



**Le Maire**  
**Georges LAIGNEL**

